

Longueuil, le 2 juin 2005

Mme Marie-Josée Méthot  
Secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable  
Bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

***Objet : Complément d'information relativement au coût de démantèlement du parc éolien***  
***Audiences publiques pour le projet de parc éolien de Baie-des-Sables***

---

Madame,

Pour faire suite à la question relative au coût de démantèlement du parc éolien de Baie-des-Sables, nous estimons le coût total de démantèlement du parc de 73 éoliennes à près de 3 650 000 \$. Tel que mentionné à la page 42 du volume 4 de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de L'Anse-à-Valleau, le coût estimé pour l'enlèvement des installations et l'arasement est de 50 000 \$ par éolienne. Les coûts estimés pour le démantèlement d'une éolienne du projet de Baie-des-Sables et du projet de L'Anse-à-Valleau sont comparables.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Normand Bouchard, Vice-président – Énergie éolienne, Innergex Management Inc.

Pour Guy Dufort  
Représentant officiel  
Cartier énergie éolienne inc.